



REQU le
- 6 DEC. 2011

P.P. CH-3003 Berne-Wabern, ODM

Recommandé

ZPG Genève

A l'att. de Me C. Lüscher

Rue Bovy-Lysberg 2

Case postale 5824

1211 Genève 11

Référence du dossier :

Votre référence :

Notre référence : Ggs

Berne-Wabern, le 2 décembre 2011

Accueil en Suisse de 11 résidents du camp d'Achraf

Maître,

Nous nous référons à votre requête du 30 septembre 2011 par laquelle vous sollicitez l'octroi de visas d'entrée en Suisse pour traitement médical en faveur de 11 personnes malades ou blessées se trouvant actuellement dans le camp d'Achraf en Irak.

Nous accusons également réception des divers documents (certificats médicaux, attestations des HUG et du CHUV, garantie de prise en charge financière par le Comité des Familles des Habitants d'Achraf) que vous nous avez remis dans le cadre de la présente procédure et vous en remercions.

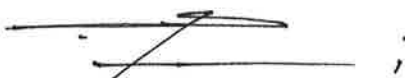
Comme nous vous l'avions communiqué par courrier du 30 octobre 2011 et conformément à la procédure habituelle en matière d'autorisation d'entrée en Suisse pour traitement médical (art. 29 LEtr), notre office a procédé à des mesures d'instruction approfondies portant notamment sur les risques et implications de la venue en Suisse des 11 personnes concer-

nées. Sur la base des renseignements qui nous ont été transmis et dont nous ne pouvons vous faire part en application de l'art. 27 PA, l'entrée et le séjour en Suisse des 11 personnes concernées constitueraient une mise en danger importante de la sécurité intérieure et extérieure de la Confédération.

Par conséquent, nous vous suggérons de retirer les 11 demandes de visa que vous avez déposées auprès de notre autorité afin que nous puissions clore nos dossiers. Dans le cas contraire, nous nous verrons dans l'obligation de prononcer des décisions de refus d'entrée en Suisse pour chacune des personnes concernées. Vous comprendrez que nous ne disposons d'aucune marge de manoeuvre dans cette affaire.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Maître, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral des migrations ODM



Corinne Geuggis
Cheffe de section